

3 BONNES RAISONS DE DEVENIR

Médecin Correspondant du SAMU

1

Je suis formé à l'urgence

Je bénéficierai d'une formation rémunérée initiale de 4 jours ainsi que d'une formation continue de 2 jours par an pendant toute la durée de mon contrat. Cette formation est assurée par les Centres d'Enseignement des Soins d'Urgences (CESU), en lien avec les SAMU.



Je diversifie mes missions

En intégrant le réseau de l'aide médicale urgente, j'interviens en avant-coureur du SMUR, sur demande de la régulation médicale. Mon intervention rapide constitue un gain de temps et une chance pour le patient.

3

Je suis indemnisé pour mes interventions

Une rémunération de mes interventions est garantie quelle que soit la situation du patient pris en charge.



QUELS SONT MES ENGAGEMENTS ?

Le Médecin Correspondant du SAMU intervient en avant-coureur du Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR), sur demande de la régulation médicale, dans un territoire où le délai d'intervention du SMUR est supérieur à 30 minutes, et dans lequel son intervention rapide constitue un gain de temps et de chance pour le patient.

Signer un contrat de Médecin Correspondant du SAMU avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine et avec l'établissement du siège du SAMU, c'est intégrer en tant que volontaire le réseau d'aide médicale urgente. Vous vous engagez alors à suivre

une formation initiale de 4 jours accompagnée d'une formation annuelle de deux jours dispensée par le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU), en lien avec le SAMU, afin d'être en mesure d'intervenir à la demande sur votre secteur d'intervention.

Vous définissez les modalités de votre intervention en transmettant chaque mois au SAMU vos disponibilités.

Une rémunération forfaitaire par intervention vous sera garantie.

Vous signez ce contrat pour une durée d'un an renouvelable.



Pour en savoir plus, contactez :

- » L'Observatoire Régional des Urgences (ORU)
Dr Laurent Maillard
laurent.maillard@oruna.fr
- » L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS)
Dr Bénédicte Le Bihan & Karl Fleurisson
benedicte.lebihan@ars.sante.fr
karl.fleurisson@ars.sante.fr